

17.3 Pêche - Aquaculture

La France est le troisième producteur de **pêche** et d'**aquaculture** de l'Union européenne (UE) après l'Espagne et le Royaume-Uni. Ce secteur produit près de 750 000 tonnes pour une valeur d'environ 1,8 milliard d'euros (Md€).

Malgré la réduction du nombre de navires et de marins embarqués, les débarquements des produits de la pêche ont progressé de 1,1 % en 2014 pour atteindre 544 500 tonnes et un chiffre d'affaires d'un peu plus de 1,1 Md€. La flotte française est composée de près de 7 000 navires dont près de 4 400 en métropole. Elle est caractérisée par une grande diversité des types de pêche, de la petite pêche artisanale côtière dont les effectifs se réduisent à la grande pêche industrielle. Près de 79 % des pêches sont réalisées dans l'Atlantique Nord-Est. L'ouest de l'Océan Indien et l'ouest de l'Afrique sahélienne et tropicale représentent 18 % des **captures** et la Méditerranée moins de 3 %. Le secteur des pêches maritimes emploie près de 16 600 marins dont environ 13 300 en métropole et 3 300 dans les DOM.

La France est en 2013 le deuxième producteur en aquaculture de l'UE derrière l'Espagne, à égalité avec le Royaume-Uni, avec un peu plus de 200 000 tonnes. La **conchyliculture** est le secteur prédominant avec 160 000 tonnes d'une valeur de 546 millions d'euros, essentiellement des huîtres (1^{er} producteur de l'UE)

et des moules. Elle compte 2 800 entreprises et 16 300 emplois. La **pisciculture** continentale produit 40 000 tonnes et la pisciculture marine 5 000 tonnes. Le secteur piscicole représente un chiffre d'affaires de 168 millions d'euros et plus de 2 300 emplois.

La consommation moyenne annuelle de produits aquatiques par habitant est estimée à 34,5 kg en 2015. Près du tiers des produits consommés provient d'élevages. La production française reste très insuffisante pour répondre à la demande intérieure. Ainsi, la France a-t-elle importé 1,0 million de tonnes de produits aquatiques en 2015, pour 4,8 Md€. Ces importations proviennent notamment de Norvège, du Royaume-Uni et d'Espagne. Les exportations représentent 330 000 tonnes pour une valeur de 1,5 Md€. Les principales destinations sont l'Espagne, l'Italie et la Belgique. La balance commerciale est donc fortement déficitaire, le déficit atteignant 3,3 Md€ en 2015.

En 2014, la production mondiale de produits aquatiques atteint 167 millions de tonnes. Elle continue de progresser (+ 3 %), en lien avec le développement de l'aquaculture (+ 5 %), alors que la **production de la pêche** s'accroît d'un peu moins de 1 %. La Chine représente 37 % de la production mondiale contre environ 10 % pour l'Europe. ■

Définitions

Aquaculture : activité regroupant la pisciculture (élevage de poisson) marine et continentale, la conchyliculture (élevage de coquillages marins tels qu'huîtres, moules, palourdes, etc.) ainsi que l'élevage de crustacés.

Captures de pêche : ensemble des quantités pêchées (poissons, crustacés, coquillages et autres produits de la mer) exprimées en poids vif ; en sont exclus les rejets en mer.

Pêches : on distingue deux grands types de pêches professionnelles. La pêche maritime est pratiquée en mer ou en estuaire. Selon la transformation réalisée à bord des navires, on distingue ensuite pêche fraîche et pêche congelée (ou transformée). La pêche continentale est pratiquée en eau douce (étang, rivière) ; elle est peu développée en France.

Pisciculture : élevage de poissons. On distingue pisciculture marine ou continentale. Parfois, par extension, la pisciculture désigne également l'élevage des crustacés.

Conchyliculture, production des pêches maritimes, production halieutique : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture en 2015 », *Données et bilans*, FranceAgrimer, juillet 2016.
- « Étude de compétitivité comparée de la filière pêche française et ses principaux concurrents européens », FranceAgrimer, juin 2016.
- « Les filières pêche et aquaculture en France », *Chiffres clés*, FranceAgrimer, avril 2016.
- « La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2016 », FAO.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Production des pêches maritimes

	Débarquements			
	En volume		En valeur	
	2014 en milliers de tonnes ²	14/13 en %	2014 en millions d'euros	14/13 en %
Poissons	405,1	9,2	870,7	3,4
Crustacés	16,4	5,8	81,1	5,5
Coquillages et assimilés	48,0	-9,9	96,5	-11,9
Céphalopodes	15,7	-12,5	62,4	-3,4
Algues ¹	59,3	-26,9	2,4	-27,6
Total pêche maritime	544,5	1,1	1 113,2	1,5

1. Poids sec. 2. Équivalent poids vif.

Source : DPMA.

Production de l'aquaculture

	Ventes			
	En volume		En valeur	
	2013 en milliers de tonnes ¹	13/12 en %	2013 en millions d'euros	13/12 en %
Conchyliculture	154,5	-3,2	534,7	-2,1
dont : huîtres	77,5	-3,5	389,1	-2,0
moules	74,1	-3,9	132,2	-5,2
Pisciculture marine	5,2	2,3	35,8	-1,9
Pisciculture continentale	40,5	0,3	132	5,4
Total aquaculture	200,2	-2,3	702,5	-0,8

1. Équivalent poids vif.

Source : DPMA.

Commerce extérieur des produits aquatiques en 2015

	Exportations	Importations	Solde
Volume (en milliers de tonnes)			
Poissons de mer	173	469	-296
Poissons amphibiotiques et d'eau douce	31	188	-157
Coquillages et céphalopodes	40	126	-86
Crustacés	19	138	-119
Autres	68	71	-3
Total	331	992	-661
Valeur (en millions d'euros)			
Poissons de mer	675	1 935	-1 260
Poissons amphibiotiques et d'eau douce	234	1 090	-856
Coquillages et céphalopodes	231	540	-309
Crustacés	197	1 108	-911
Autres	150	141	9
Total	1 487	4 814	-3 327

Sources : DGDDI ; FranceAgriMer.

Production halieutique dans le monde en 2014

	en millions de tonnes			
	Capture ²	Aquaculture ²	Total ²	Plantes aquatiques
Chine ¹	17,1	45,5	62,6	13,6
Inde	4,7	4,9	9,6	0,0
Indonésie	6,4	4,3	10,7	10,1
Vietnam	2,9	3,4	6,3	0,0
Europe	13,7	2,6	16,3	0,2
dont France	0,5	0,2	0,7	0,1
États-Unis	5,0	0,4	5,4	0,0
Pérou	3,6	0,1	3,7	0,0
Russie	4,2	0,2	4,4	0,0
Birmanie	4,1	1,0	5,0	0,0
Autres pays	31,7	11,5	43,2	4,5
Total monde	93,4	73,8	167,2	28,5

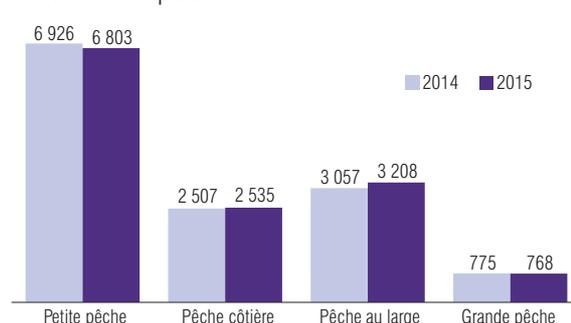
1. Les données de la Chine ne comprennent pas Hong Kong, Macao et Taiwan.

2. Poissons, crustacés, mollusques, etc.

Note : données estimées.

Source : FAO.

Marins pêcheurs embarqués sur les navires français en nombre d'emplois



Champ : France métropolitaine, marins de toutes nationalités hors navires de cultures marines - petite pêche.

Sources : DPMA ; DSI.

Flotte de pêche

en nombre de navires actifs

Longueur	1995	2000	2005	2016
Moins de 12 mètres	4 889	4 339	4 041	3 514
De 12 à moins de 24 mètres	1 474	1 250	1 068	671
24 mètres ou plus	283	270	271	185
Total	6 646	5 859	5 380	4 370

Note : au 31 décembre.

Champ : France métropolitaine.

Source : SDSIM.

Pêche et aquaculture dans l'UE

	Flotte de pêche en navires 2015	Pêche de capture en milliers de tonnes 2015	Aquaculture ³ en milliers de tonnes 2014
Allemagne	1 443	251,3	26,2
Autriche	3,4
Belgique	76	24,5	(e) 0,2
Bulgarie	1 981	8,7	6,9
Chypre	832	1,5	4,8
Croatie	7 727	72,3	13,8
Danemark	2 369	868,9	33,6
Espagne	9 408	901,5	285,0
Estonie	1 538	70,8	0,9
Finlande	2 723	153,4	13,3
France¹	6 911	497,4	200,3
Grèce	15 393	64,4	104,5
Hongrie	15,4
Irlande	2 155	234,8	(e) 29,3
Italie	12 325	191,1	148,7
Lettonie	686	81,3	0,7
Lituanie	145	41,3	3,4
Luxembourg
Malte	1 005	2,4	8,6
Pays-Bas	830	365,0	(e) 63,1
Pologne	875	187,1	36,3
Portugal	8 054	185,2	(e) 10,8
Rép. Tchèque	20,2
Roumanie	151	4,8	10,7
Royaume-Uni	6 225	701,8	(b) 214,6
Slovaquie	1,2
Slovénie	169	0,2	1,4
Suède	1 335	202,9	12,9
UE	84 356	5 112,6	(e) (p) 1 270,2
Islande ²	1 685	1 317,2	(e) 8,3
Norvège	5 887	2 146,1	1 332,5

1. Données 2013 pour l'aquaculture.

2. Données 2014 pour la flotte de pêche.

3. À l'exception des écloseries et nurseries.

Source : Eurostat.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (– 0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à + 0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à + 0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (– 17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (– 9,3 % pour le gazole, – 6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

(– 7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (– 3,9 % fin 2015, après – 2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (– 0,2 % fin 2015, contre + 0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+ 1,2 % en moyenne, après + 1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+ 8,9 %, après + 4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+ 0,6 %, après – 0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+ 5,3 % en moyenne en 2015, après – 4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Évolution 15/14			Fonction de consommation	Évolution 15/14		
	Pondération ¹ 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		Pondération ¹ 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et equip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Verre, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Éducation	23	1,5	1,2
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Soins personnels	290	-0,2	0,1
				Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
				Protection sociale	434	1,6	1,4
				Assurances	250	2,6	2,9
				Services financiers	67	0,7	0,7
				Autres services	130	1,0	0,7

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

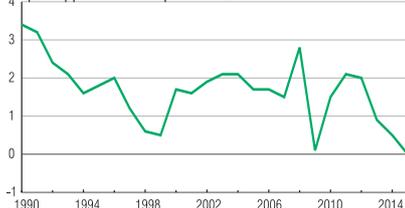
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	-17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	-9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	-8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	-8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	-7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	-7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	-6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	-6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	-4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	-4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	-0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	-0,6	Malte	1,3
Espagne	-0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	-0,2	Portugal	0,3
Finlande	-0,2	Slovaquie	-0,5
France	0,3	Slovénie	-0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales